

2011, année européenne du bénévolat et du volontariat



L'année 2011 a été proclamée par le Conseil des ministres et le Parlement européens « Année européenne du bénévolat et du volontariat » et met ainsi à l'honneur les millions de bénévoles et de volontaires qui chaque année donnent de leur temps et mettent leur énergie, leurs compétences au service de la solidarité et de la vie dans la cité.

Date(s)

du 15 mars 2011 au 31 décembre 2011

Quatre objectifs nationaux ont été fixés :

- développer l'engagement bénévole et volontaire ;
- mieux le reconnaître ;
- mieux le valoriser ;
- développer la dimension européenne.

La vie associative dans les établissements d'enseignement supérieur est riche et dynamique. De nombreux talents s'expriment à travers les associations étudiantes dans plusieurs domaines, qu'ils soient culturels, sportifs, humanitaires ou encore scientifiques. La vie associative de vos établissements mérite d'être davantage mise en valeur et l'année européenne du bénévolat et du volontariat constitue l'occasion de mieux la faire connaître de la communauté universitaire et du grand public. Je vous invite donc à participer à cette année européenne dont l'objectif est la promotion de l'ensemble des activités d'engagement bénévole et volontaire.

Les associations étudiantes de votre établissement peuvent solliciter le « label de l'année européenne » pour les actions de soutien à la vie associative qui sont menées. Sont éligibles à cette labellisation les manifestations que vous promouvez déjà, comme les journées et les forums des associations, les fêtes des associations, etc. La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant entre également dans le champ de la labellisation. Pour obtenir le label, la structure porteuse du projet (établissement, association) dépose la demande sur le site Internet www.associations.gouv.fr. Si l'octroi du label ne s'accompagne pas d'une aide financière, la base de données est mise à disposition du grand public et des médias. L'obtention du label permet au porteur de projet de retirer auprès des délégués départementaux à la vie associative un kit de communication: affiches, badges, autocollants, ballons.



Mis à jour le 16 septembre 2011

<https://etudiants.parisnanterre.fr/2011-annee-europeenne-du-benevolat-et-du-volontariat-362941.kjsp?RH=etud-as>